

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N°DNCMP/ **60** /S/2021-2022
POUR LA FOURNITURE DE LA NOUVELLE BASE DU LOGICIEL DE GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES ET MIGRATION DES DONNEES DE L'ANNEE 2005 A
L'ANNEE 2011 (JANVIER 2005 à FEVRIER 2011) et FORMATION DES
UTILISATEURS.

Date d'invitation: le...**09** / **12** /2022

Date d'ouverture des offres: le...**29** / **12** /2022

1. Objet

Le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique souhaite acheter « **la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011** » dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent document de négociation.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022, Littera 11 00 002 00 4 21450 11 000 0311 01 : Equipement pour la Police Nationale »

3. Spécifications du marché

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un lot unique constitué de la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011.

A cet effet, le soumissionnaire doit remplir le tableau des spécifications techniques.

La nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011 faisant objet de ce marché sont à livrer dans un délai de **soixante (60) jours calendriers**, comptés à partir de la date de notification définitive du marché.

4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi sise à NGAGARA, Q.10 avenue NYABISINDU. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics du Burundi (art. 127), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché. Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français en version papier auprès de l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi sise à NGAGARA, Q.10 Avenue Nyabisindu. La quittance de paiement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/...../S/2022-2023 » de *Cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU)* versés au compte N° 1101/001.04 (BIF) ouvert à la BRB. La copie de

cette quittance de versement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/...../S/2022-2023», constitue une des pièces administratives exigées de chaque soumissionnaire

L'offre doit être rédigée en langue française.

Toute question concernant le présent document de négociation doit être adressé par écrit à la Personne Responsable des Marchés Publics au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique.

Documents constituant l'offre

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les documents suivants:

a) Au niveau administratif:

- Les statuts de l'Entreprise (pour la personne morale spécialisée dans la Conception des logiciels ;
- Une copie du registre de commerce;
- Le formulaire de renseignement sur le soumissionnaire ;
- Une attestation en original de non redevabilité à un organisme de Sécurité Sociale encore valide
- Une attestation fiscale pour soumission en cours de validité ;
- Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) en cours de validité ;
- Une attestation de non faillite encore valide;
- Une déclaration de non conflit d'intérêt ;

L'absence de l'un de ces documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

b) Au niveau technique :

- Les spécifications techniques des fournitures proposées ;
- Preuve d'exécution des marchés analogues : présentez trois (3) procès-verbaux de réception des marchés déjà exécutés et réussis plus trois(3) attestation de bonne exécution ;
- Délais d'exécution ;
- Un acte d'engagement établi, suivant le modèle en annexe.

c) Au niveau financier

- Le bordereau des Prix Unitaires suivant le modèle en annexe ;
- Le devis quantitatif estimatif des fournitures ;
- Une garantie bancaire de soumission de 300 000BIF établie suivant le modèle en annexe ;
- L'acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe.

5. Soumissionnaire invité à concourir

Le présent Appel d'Offres est ouvert, à égalité de conditions, aux entreprises dotées des capacités juridiques, techniques et financières leur permettant de réaliser correctement les prestations, objet de ce DAO.

Un soumissionnaire ne doit pas être affilié à une société ou une entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire de ce DAO, ni à celle qui a été engagée ou sera engagée comme Maître d'Œuvre au titre du Marché.

Les soumissionnaires doivent fournir toutes les pièces que l'Autorité Contractante peut raisonnablement demander et qui visent son entière satisfaction.

6. Présentation de l'offre

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à l'Inspection Générale de la Police Nationale au plus tard le 29/12 2022 à 9 heures.

Elle portera la mention suivante : « **Offre pour la fourniture de la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à l'année 2011 et Formation des utilisateurs** », objet du marché N° DNCMP/.....60 /S/2022-2023. A n, ouvrir en séance publique du 29/12 2022

L'ouverture des offres aura lieu le 29/12 2022 à 09 heures 30 minutes dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de la Police Nationale.

7. Validité de l'offre

L'offre est valable pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la limite de sa remise.

8. Séance d'ouverture de l'offre

L'offre sera ouverte en présence du soumissionnaire ou de son représentant s'il le souhaite, au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ; **Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi dans la salle des réunions (2^{ème} étage)** le 29/12 /2022 à 09 heures 30 minutes, heure locale.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics participera à la séance d'ouverture conformément à l'article 22 du code des Marchés Publics.

9. Adresse

Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Inspection Générale de la Police Nationale
Salle des réunions - 2^{ème} étage,

10. Examen administratif de l'offre

La sous-commission d'analyse examinera l'offre pour s'assurer que tous les documents administratifs demandés ont été fournis et conformes, qu'ils sont authentiques et dûment signés. Elle affirmera que les documents sont conformes ou non et signalera l'absence d'un document non fourni.

11. Evaluation technique de l'Offre

La sous-commission d'analyse examinera l'offre technique pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres ont été respectées par le soumissionnaire.

12. Evaluation financière de l'Offre

La sous-commission d'analyse évaluera l'offre du soumissionnaire dont il aura établi par rapport au prix d'offre

13. Attribution

L'Acheteur attribuera le Marché au soumissionnaire consulté en fonction de l'enveloppe disponible

Néanmoins, le prix qui doit figurer dans la lettre de notification du marché ne sera que celui de la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011 fournit dans l'offre financière du soumissionnaire et corrigé le cas échéant par la sous-commission d'analyse.

14. Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité de l'offre fixé par l'Acheteur, ce dernier notifiera à l'attributaire du Marché par lettre écrite que sa soumission a été acceptée. Cette lettre dénommée « **lettre de marché** » indiquera le montant que l'Acheteur paiera au Fournisseur au titre de la livraison des fournitures et de ses obligations de garantie.

15. Signature du marché

L'Acheteur enverra à l'attributaire du Marché la lettre de marché qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. L'attributaire du marché la signera et la renverra à l'acheteur.

16. Garantie de bonne exécution

Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la réception de la lettre de marché, le Titulaire fournira à l'Acheteur une garantie de bonne exécution qui est de **cinq pour cent (5%)** du montant total du marché, ayant une validité d'au moins 4 mois à partir de sa constitution.

17. RETARDS ET PENALITES

En cas de non-respect des délais contractuels fixés par le marché, le fournisseur est passible de pénalités journalières suivant la formule ci-après :

$$P = \frac{M \times N}{1000}$$

P : Pénalités;

M : Montant du marché;

N : Nombre total de jours de retard

18. Réception du marché

La nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011 faisant objet du présent marché sera fournie et réceptionnée au bureau de l'Inspection Générale Nationale.

La réception sera faite par une Commission de Réception mise en place par la PRMP au et sera sanctionné par un procès-verbal de réception de la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011 dûment signé par les membres de la Commission de Réception du Marché et le fournisseur ou son représentant.

19. Modalités de paiement

Le paiement se fera en monnaie locale dans les trente (30) jours calendaires suivant la demande de paiement accompagnée par la facture de l'attributaire et du procès-verbal de réception de la nouvelle base du logiciel de gestion des ressources humaines et migration des données de l'année 2005 à 2011, dûment signé par les membres de la Commission de Réception du marché. Néanmoins, le Titulaire du marché peut demander une avance de démarrage.

Fait à Bujumbura, le 7.12.2022

La Personne responsable des marchés publics

Colonel de Police SEGASAGO Victor

